

# LA CHARTE DU RANDONNEUR



## 1 / Respect de l'environnement

**Préservation de la nature** : Restez sur les sentiers balisés. Ne cueillez pas les plantes protégées. Observez les animaux sans les déranger.

**Gestion des déchets** : Emportez vos déchets avec vous. Utilisez les poubelles mises à disposition en début et fin de parcours.



## 2 / Respect des propriétés privées et du patrimoine

**Passage sur les chemins** : Respectez les clôtures, les cultures et les propriétés privées.

**Patrimoine bâti** : Ne dégradez pas les murs, les bornes, les lavoirs ou autres éléments du patrimoine rural.



## 3 / Sécurité et civisme

**Préparation de la randonnée** : Consultez la météo, prévoyez une tenue adaptée, de l'eau et un moyen de communication.

**Respect des autres usagers** : Saluez les habitants, les agriculteurs et les autres randonneurs. Laissez passer les engins agricoles.

**Chiens en laisse** : Tenez votre chien en laisse, surtout dans les zones de pâturage ou de chasse. Ne pas laisser le chien entrer dans les parcelles agricoles.

Retrouvez tous les parcours de Rochefort Océan sur [loopi.fr](https://loopi.fr)



Office de Tourisme Rochefort Océan  
Tél. +33 5 46 99 08 60 - [contact@rochefort-ocean.fr](mailto:contact@rochefort-ocean.fr)  
[www.rochefort-ocean.com](http://www.rochefort-ocean.com)

Avec la participation de Natura 2000 et du Comité Départemental de Randonnée Pédestre 17



# ROCHEFORT MARAIS DU TRANSBORDEUR



Création : CARO. Tous droits réservés. Création Graphique : Olivier Chérrin. ©IGN 2026 - Plan IGN - Autorisation N° 222607

© Léna Rabin





1h



4 km



Face au Pont Transbordeur, explorer les marais sud de Rochefort et ses richesses.

Une fois la station de lagunage passée, emprunter des grands itinéraires cyclables : la Vélodyssée® et la Flow vélo®.

### PAS-À-PAS :

1

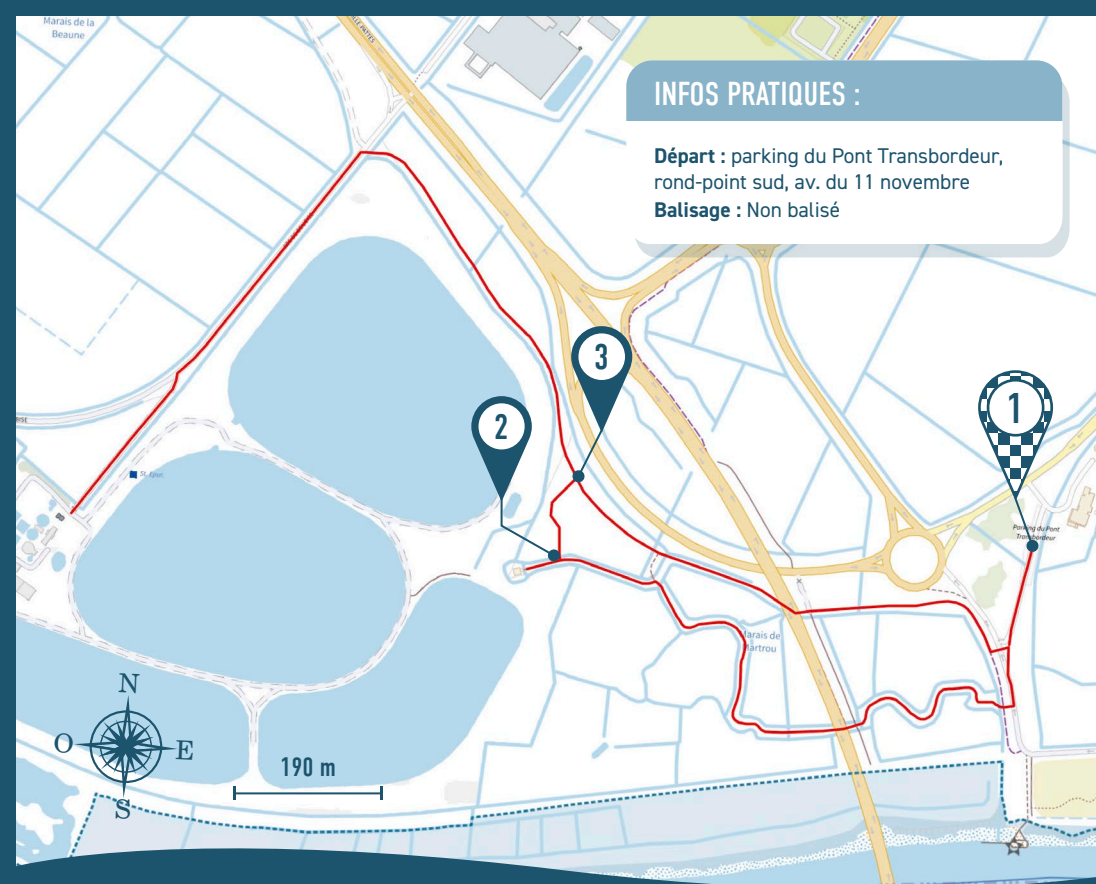
Emprunter la route bordée de grands arbres en direction de la Charente. Suivre les alignements de pierres à gauche en sortant du parking, puis prendre à droite un cheminement réalisé dans la haie végétale. S'engager dans le chemin et passer la passerelle en bois dans le marais.

2

Suivre le chemin sinueux au cœur du marais. À la deuxième intersection, continuer à gauche pour aller jusqu'à l'observatoire ornithologique. Revenir sur vos pas et tourner à gauche pour rejoindre le chemin de Charente.

3

Poursuivre à gauche. Après la passerelle, continuer à gauche pour aller jusqu'à la station de lagunage. Revenir sur vos pas et rester sur le chemin de Charente pour passer sous le viaduc. Emprunter le chemin qui se connecte au parking.



### INFOS PRATIQUES :

**Départ :** parking du Pont Transbordeur, rond-point sud, av. du 11 novembre  
**Balilage :** Non balisé



**Pont Transbordeur :** construit en 1900 et dernier ouvrage de ce type en France : ce pont suspendu à nacelle, classé Monument Historique et réservé à la mobilité douce, permet de traverser la Charente en offrant une vue imprenable sur l'estuaire et les paysages environnants. Une expérience insolite à vivre à la suite de votre randonnée entre avril et fin octobre.



**Station de lagunage :** La technique du lagunage permet d'épurer l'ensemble des eaux usées de la ville par le principe naturel de l'éco-épuration dans de vastes plans d'eau (35 hectares) grâce à l'action combinée du soleil, du vent et des micro-organismes. Cette technique écologique a notamment pour avantage de favoriser le développement de plancton, ressource alimentaire idéale pour de nombreux oiseaux d'eau (160 espèces observées régulièrement). La station est un site labellisé Échappées Nature (réseau des Espaces Naturels Sensibles de Charente-Maritime).



**Marais du Transbordeur :** Il représente 600 hectares aux portes de Rochefort, avec 80 kilomètres de fossés, zone tampon entre la cité et le fleuve Charente, abritant une grande biodiversité. La présence de l'élevage y est indispensable pour le maintien des prairies humides et de ce paysage ouvert. On peut y retrouver l'Iris maritime (violet sombre), le Butome en Ombelle ou le jonc fleuri avec ses petites fleurs roses dont la floraison est tardive (juillet).